

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

Elections

Nous n'avons pas toutes les réponses des candidats suite à leur interpellation par la fédération sur la laïcité, le service public d'éducation et la place des DDEN dans ce service public. Une circulaire, en préparation, vous en rendra compte... peut être même avant que vous ne receviez cette lettre !

En attendant la Lettre vous fera rêver (ou « cauchemarder ! ») en faisant un tour à l'étranger où l'on innove !... pourvu que nos candidats ne s'inspirent pas de certaines réalisations !

Le système Affelnet qui gère l'inscription en 6^e est de plus en plus géré par les directeurs d'école (et non plus dans les collèges). Bien sur pour que cela fonctionne, il faut avoir renseigné base élèves !

Palmes Académiques

Au BO du 28-3-2012 : un texte formalise la pratique de l'envoi d'un certificat qui officialise la distinction... une procédure officielle de renonciation est prévue désormais !

SOMMAIRE

- Aux Etats Unis, l'école de demain ? ...
- Le numérique dans les écoles françaises
- Aux USA on veille au politiquement correct
- En Hongrie: crise oblige : des écoles publiques passent au privé confessionnel
- Quoi de neuf chez nous ?
- Et pendant ce temps on fiche toujours plus !
- Grave question : les manuels existent-ils encore ?

A lire

La nouvelle école capitaliste par C. Laval, F. Vergne, P. Clément et G. Dreux (la Découverte) qui démontre comment de plus en plus l'école devient une machine à fabriquer des individus employables ... Un élève est aussi un enfant, de F. Hénaff, A. Le Guernic et C. Salon.

L'OCCE en deuil

Triste nouvelle, **Yves Potel, Président national de l'OCCE** que nous avons rencontré et apprécié à l'occasion du Concours national des Ecoles Fleuries, est décédé le 1^{er} avril 2012 à Lille.

Aux Etats Unis, l'école de demain ? ...

Alors que les enfants des techniciens de la Silicon Valley évitent les écoles numériques, à Philadelphie s'est ouverte en septembre une Ecole respectant des principes définis par les chercheurs et les techniciens de Microsoft. Elle s'adresse à des collégiens dont la scolarité est freinée par des difficultés sociales, économiques ou familiales. La réussite ou l'échec des expériences développées aura donc valeur d'exemple !

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES RENTRENT À L'ÉCOLE



Vigiles à l'entrée, équipements nombreux : salle de sport, salle de basket, électroménager (!), vidéo projecteurs, tableaux interactifs dans les salles de cours. Les élèves sont munis d'ordinateurs portables, *la classe n'existe pas*, les groupes sont constitués en fonction des *projets* à réaliser, des thèmes traités, les enseignants interviennent à plusieurs pour accompagner les élèves. Chaque élève bénéficie d'un *suivi particulier* aussi bien dans sa scolarité que dans son programme sportif ou diététique.

L'accès aux savoirs passe par les *tice*, la construction des compétences par des *travaux collectifs et individuels*. Les *enseignants sont volontaires et choisis par les responsables de l'école* en fonction de leurs compétences pédagogiques et de leur motivation à participer au projet.

L'accompagnement du projet par Microsoft inclut la participation de 45 personnes et de deux experts, la conception, la mise à disposition d'un cadre méthodologique, de logiciels et de technologies et l'insertion dans le réseau mondial de partenariats et de réflexion mis en place par la multinationale.

D'autres écoles de ce type ont été ouvertes à Singapour ou en Angleterre, d'autres verront le jour dans les mois à venir.

Le numérique dans les écoles françaises

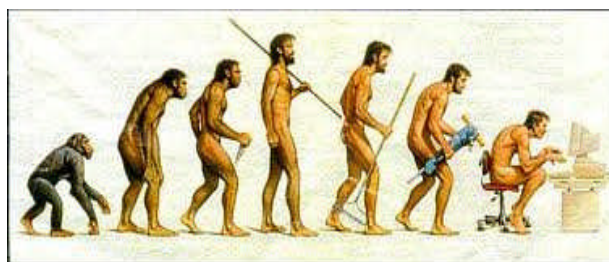
Selon l'Institut Edgar Quinet lors du colloque tenu en mars sur l'éducation numérique, le primaire a été oublié 2% des écoles ont un tableau numérique interactif, 8% des enseignants se servent de l'ordinateur à l'école... et surtout il n'y a pas de formation des enseignants qui permettrait de faire

émerger des pratiques pédagogiques réelles liées à l'usage de l'informatique.

Pour les tableaux numériques il semble que ce « retard » s'atténue...

Aux USA on veille au politiquement correct

Le Département de l'éducation new-yorkais a décidé d'éradiquer certains termes, jugés politiquement incorrects, des tests de niveau des élèves dans les écoles. La liste ne contient pas moins d'une cinquantaine de mots et concepts dont certains peuvent paraître assez saugrenus. On y trouve notamment "dinosaur", car faisant référence à la théorie de l'évolution et donc susceptible de choquer les fondamentalistes religieux, "anniversaire" pour ne pas heurter les témoins de Jéhovah, qui ne le célèbrent pas.



D'autres fêtes comme Halloween, qui évoque le paganisme, sont également mentionnées. Tout comme les références à la danse, avec une exception pour "ballet" qui est toléré. Pour ne pas rendre les élèves jaloux de ce qu'ils n'ont pas, les rédacteurs doivent aussi éviter d'évoquer certains objets coûteux, comme "maison avec piscine".

En Hongrie: crise oblige : des écoles publiques passent au privé confessionnel

En raison de la crise, beaucoup de municipalités ne peuvent plus entretenir leurs écoles. Près de 80 écoles publiques ont été cédées récemment en Hongrie à des institutions religieuses, la plupart à l'Église catholique qui a augmenté le nombre de ses institutions scolaires de 20%. L'Eglise évangéliste se contente de 13% et l'Eglise réformée de 10%, selon les chiffres du ministère, responsable pour l'éducation en Hongrie. L'enseignement reste gratuit, mais les élèves ont l'obligation de suivre soit des cours de religion, soit des cours d'éthique. Certains élèves et parents se trouvent confrontés au fait que l'unique école de leur commune ou village est devenue un établissement religieux,

Puisque selon la constitution, l'Etat doit garantir l'éducation primaire et cela d'une manière neutre idéologiquement, certains responsables proposent des classes séparées dans un même bâtiment.

Quoi de neuf chez nous ?

La circulaire de rentrée 2012 est structurée autour de deux mots : "**personnaliser**" le parcours de chaque élève, et "**responsabiliser**" les enfants comme les enseignants.

L'ambition du ministère est de construire "l'École du socle" commun, en mettant l'accent sur l'accompagnement personnalisé, la résolution des difficultés d'apprentissage dès le plus jeune âge et la prévention du décrochage scolaire. La personnalisation des parcours doit également servir l'égalité des chances, à travers des dispositifs comme le réseau Eclair, les internats d'excellence, l'accompagnement éducatif, les cordées de la réussite et l'assouplissement de la carte scolaire.



La responsabilisation des équipes pédagogiques passe par une meilleure articulation entre la formation théorique des futurs enseignants et la préparation au métier, et donc par un développement des masters enseignants en alternance. L'innovation pédagogique, comprenant l'usage renforcé des TICE et la production de ressources numériques, est encouragée.

En ce qui concerne les élèves, la lutte contre l'absentéisme scolaire et le harcèlement, les nouvelles procédures disciplinaires et les mesures de responsabilisation contribuent à leur responsabilisation. Les établissements de réinsertion scolaire (ERS) et les équipes mobiles de sécurité (EMS) visent aussi à garantir « l'exigence de sérénité » dans les établissements.

Vous lisez bien c'est en France où l'on ferme des postes et ne prévoit pas de formation pédagogique satisfaisante.

Et, pendant ce temps on fiche toujours plus !

Le gouvernement a créé, par arrêté ministériel publié au Journal Officiel (JO), un *répertoire national d'identifiants* pour tous les élèves, étudiants et apprentis. Ce "Répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis" (RNIE), fournit une immatriculation unique et nationale à chacun, et doit permettre de « mieux évaluer l'efficacité du système éducatif, tout en offrant à ses différents acteurs des indicateurs de pilotage de meilleure qualité ».

Les informations contenues par le RNIE seront détruites une fois l'élève sorti définitivement du système éducatif" et le répertoire "ne contient que les données — d'état civil notamment — strictement nécessaires au contrôle de l'unicité de l'identifiant. A part l'information sur l'établissement fréquenté, il ne recueille aucune information sur la scolarité de l'élève".

Enfin, "tout usage fait du RNIE à des fins de gestion sera soumis à déclaration préalable auprès de la Cnil", et ce "à chaque occasion".

Quant aux "cas d'appariements de fichiers à des fins statistiques, notamment pour suivre des cohortes d'élèves", chaque identifiant "sera préalablement soumis à une double procédure de cryptage-hachage afin de rendre totalement anonymes les informations recueillies sans possibilité d'identification".

Grave question : les manuels existent-ils encore ?

Selon une enquête Opinion Way-Savoir Livre 10 % des élèves de primaire ne possèdent pas de manuel de lecture et 40 % n'ont pas d'ouvrage pour l'histoire-géographie. Moins de 20 % des manuels sont conformes aux programmes en vigueur, seuls le français et les mathématiques dépassent les 50 % de manuels conformes aux programmes du premier degré de 2008.

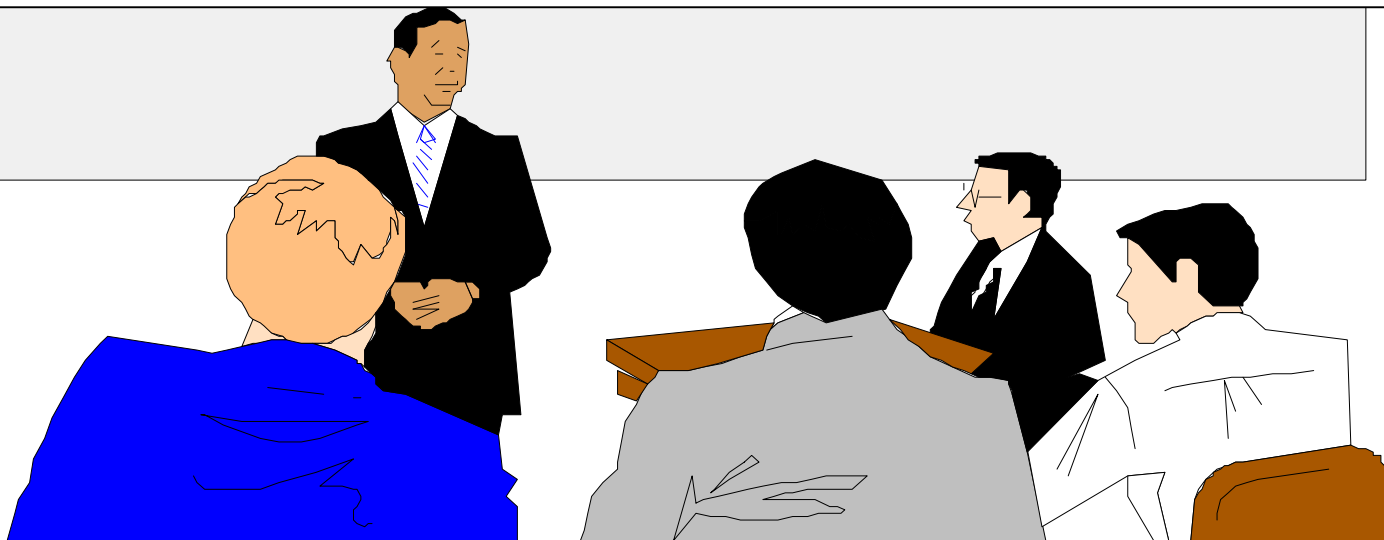
C'est pourquoi 94 % des parents et 85 % des enseignants se disent favorables à la **définition d'un « cartable essentiel » de livres** au niveau national pour chaque élève de primaire, afin de garantir une mise en conformité plus rapide aux programmes, et de renforcer l'équité de traitement et l'égalité des chances entre les enfants.



Par ailleurs, 91 % des parents, 92 % des enseignants et 90 % des directeurs sont favorables à la définition d'un « équipement essentiel » en ressources numériques à l'école primaire. La principale raison mise en avant pour un recours accru aux nouvelles technologies est **l'allègement du poids du cartable**, une priorité pour 93 % des parents. Quant aux parents d'élèves, ils s'insurgent contre les devoirs à l'école ... mais cette info n'a pu vous échapper !

NOS RENDEZ VOUS :

- Mardi 3 avril 2012. As Gle COFRADE. Paris 13^{ème}. Marie-Claude FARGEIX.
- Mercredi 4 avril 2012. As Gle UD DDEN Jura. 39 Dole. Etienne COLIN.
- Mercredi 4 avril 2012. As Gle L'ESPER. Paris 15^{ème}. Daniel FOULON et Jean-Michel LEMUET.
- Mercredi 4 avril 2012. O.N.S. Paris 15^{ème}. Guy BRUNET.
- Jeudi 5 avril 2012. C.N.A.L. 94 Ivry sur Seine. Maurice DUCASSE.
- Mardi 10 avril 2012. O.N.S. Paris 15^{ème}. Serge CAPPE.
- Mercredi 11 avril 2012. DGESCO Ministère. Ecoles Fleuries. Paris 7^{ème}. Daniel FOULON et Anne-Marie VICENTY.
- Samedi 14 avril 2012. Réunion Trésorerie. Paris 10^{ème}. Jean-Paul MATHIEU et Frédéric MASSON.



CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

N°11 du 12 mars. Inscriptions congrès de POITIERS

N°12 du 13 mars. Actions conjointes DDEN-JMF

N°13 du 20 mars. Circulaire d'application de la Loi Carle (financements de l'enseignement privé sous contrat)

N°14 du 6 avril. Compte rendu du Conseil fédéral du 22 mars 2012

N°15 du 11 avril. 22 mars 2012 « Journée des secrétaires »



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 230
du mois de mars du Délégué.